

Le jeudi 2 mai 2019

REVUE DE PRESSE 2019

Voici la liste des articles de presse parus faisant suite à la communication des résultats de l'activité 2018 des E2C.

Liste des articles parus sur les résultats 2018

N	Presse nationale
R	Presse régionale
E	Presse écrite
I	Sites internet
D	Article dédié
T	Sujet transversal

DATE	MEDIA	TITRE	N/R	E/I	D/T	Pages
27 avril	Ouest France	Une deuxième chance pour s'insérer	R	E/I	D	03
23 avril	Mairie-info	Garantie jeunes et École de la deuxième chance, 2 dispositifs à l'épreuve	N	I	T	04 - 05
15 avril	Le Figaro	Emploi des jeunes : une priorité de l'exécutif	N	E/I	T	06 - 07
12 avril	Miroir social	15 009 décrocheurs (plus jeunes et plus fragiles) accueillis par les Écoles de la 2 ^e Chance	N	I	D	08
11 avril	AEF info	Écoles de la 2 ^e chance : un public de plus en plus complexe mais un taux de sorties positives maintenu à 60 % en 2018	N	E	D	09 - 10
9 avril	La Croix	15 009 jeunes décrocheurs accompagnés	N	E	D	11
8 avril	ToutEduc	Les écoles de la 2 ^e me chance dressent un bilan positif pour l'année 2018	N	E/I	D	12
8 avril	Carenews	Résultats de l'activité 2018 : un maintien de la qualité des sorties	N	I	D	13 - 14



Une deuxième chance pour s'insérer

<p>Odile LESTROHAN.</p>

Formation. 15 000 jeunes sans qualification sont passés par les Écoles de la deuxième chance (E2C) en 2018.

Repères

À qui s'adressent les E2C ?

Les Écoles de la deuxième chance accueillent des jeunes de 16 à 25 ans, sans qualification ni emploi, sortis du système scolaire depuis au moins un an, parfois appelés « décrocheurs ». 15 000 personnes ont ainsi été accueillies en 2018.

« **Nous avons affaire à des situations de plus en plus complexes avec un nombre croissant de jeunes de nationalités extra-européennes, de mineurs et de handicapés** », constate

Alexandre Schajer, président du réseau E2C. Ce public a un âge moyen de 20 ans et demi. 130 écoles, qui fonctionnent en externat, ont été créées en France dont quatre dans l'Ouest (Nantes, Saint-Nazaire, Laval et Hérouville-Saint-Clair, près de Caen).

Comment se fait le recrutement ?

Certains jeunes sont dits « **invisibles** », car ils ne sont pas inscrits dans les dispositifs officiels.

« **Il faut aller les chercher** », estime Alexandre Schajer, en développant la présence sur les réseaux sociaux et grâce au bouche-à-oreille : « **Quand un jeune retourne dans son quartier et dit qu'il a bénéficié de ce dispositif, pour nous, c'est gagné.** »

Quelle pédagogie est appliquée ?

Les jeunes passent 40 % du temps

en entreprise. « **C'est l'ADN du dispositif** », précise le président qui explique : « **Après quatre semaines d'intégration, un engagement est signé avec le jeune. Un plan de formation individualisé lui est proposé, de six mois en moyenne.** » Stagiaires de la formation professionnelle, les jeunes sont rémunérés. « **Nous avons très peu de problèmes pour trouver des stages. Les grandes entreprises ont pris conscience de leur responsabilité sociétale. Quant aux artisans, ils sont déjà familiers du compagnonnage et de l'apprentissage.** » Après le parcours à l'E2C, un suivi est mis en place pour une durée d'au moins un an. Quels résultats sont obtenus ? Le réseau affiche 60 % de sorties positives, dont 22 % de formations qualifiantes, 11 % de contrats en alternance, 24 % de contrats de travail. Le réseau a aujourd'hui pour objectif de continuer à essaimer en développant le nombre de jeunes accueillis. ■



EMPLOI

23 avril 2019

Garantie jeunes et école de la deuxième chance, deux dispositifs à l'épreuve

Deux rapports viennent de pointer, en quelques jours, les résultats plutôt positifs de deux dispositifs pensés pour des jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion. Il s'agit de la garantie jeunes et des écoles de la deuxième chance (ou E2C).

Pour les écoles de la deuxième chance, le rapport d'activité 2018 du réseau E2C, dévoilé début avril, indique qu'un an après leur sortie du réseau, six jeunes sur dix bénéficient « *d'une situation favorable d'emploi ou de formation* ». Globalement, le taux de sorties « *positives* » (retour à l'emploi ou en formation) est de 60 %. Celui du seul retour à l'emploi se maintient à 38 % – et ce malgré la forte baisse des contrats aidés, souligne le rapport. Le taux de retour à l'emploi était de 39% en 2017.

Ces résultats sont à mettre en regard d'une situation qui, pourtant, se détériore. Plusieurs indicateurs en témoignent, à commencer par le nombre de plus en plus élevé de mineurs accueillis. « *La proportion des stagiaires de 16 à 17 ans s'élève désormais à 13 %. Le décrochage étant plus précoce, il intervient à des niveaux plus bas de qualification* ». Autre fait notable, les jeunes accompagnés sont « *de plus en plus éloignés de l'emploi puisque plus de huit jeunes sur dix n'ont eu aucune expérience professionnelle* ». Près d'un tiers résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les 130 écoles du réseau ont accompagné 15 009 jeunes sortis du système scolaire. Il s'agit pour la grande majorité de jeunes sans formation et sans emploi. La formation des jeunes dans une école de la deuxième chance dure, en moyenne, 6,2 mois. Dans plus de six cas sur dix, les jeunes y ont été orientés par une mission locale. Ce sont également ces missions locales qui portent la garantie jeunes.

Retour à l'emploi

C'est le sujet de l'autre étude, publiée le 17 avril, et signée de la Dares (1). La garantie jeunes, dispositif phare de la nouvelle stratégie pauvreté du gouvernement, a été lancée en 2013 et généralisée au 1er janvier 2017. Ce dispositif vise les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation.

Comme pour les écoles de la deuxième chance, les indicateurs sociaux sont mauvais. À leur entrée en garantie jeunes, les jeunes « *connaissent une situation économique et sociale précaire* » ainsi que « *des freins importants à l'emploi* », comme un faible niveau scolaire (la moitié n'a pas validé de niveau une formation CAP, BEP, contre 18 % des jeunes de 16 à 25 ans sortis de formation initiale). Les deux tiers ont arrêté leurs études avant 18 ans. Seuls 30 % d'entre eux ont le permis de conduire, contre 70 % des jeunes de cette classe d'âge. Nombre d'entre eux sont en rupture familiale, un quart a connu de grosses difficultés de logement.

Là encore, les résultats de l'insertion, à l'issue du parcours, sont plutôt bons compte tenu du contexte. À l'issue de leur parcours, 29 % des bénéficiaires sont en emploi huit mois après l'entrée en dispositif, 41 % au bout de 19 mois. L'étude insiste sur le fait que « *l'emploi durable* » progresse pour les jeunes bénéficiaires. Le dispositif « *aurait augmenté le taux d'emploi des bénéficiaires de dix points onze mois après l'entrée en dispositif. Cet effet perdure dans les mois qui suivent la sortie de l'accompagnement et correspond essentiellement à une augmentation du taux d'accès à l'emploi durable* ».

Plus d'autonomie

Les jeunes sortent aussi du dispositif un peu plus autonomes. « *La part de jeunes titulaires du permis de conduire passe de 38 % au moment de la première interrogation à 48 % à la troisième et un quart est en train de le passer* ». La part de jeunes locataires, colataires ou propriétaires de leur logement augmente également. Elle passe de 19 % quelques mois avant l'entrée en garantie jeunes à 37 % 19 mois après l'entrée.

En revanche, leur niveau de ressources reste bas, même en emploi. « *La principale source de revenu pendant l'accompagnement est l'allocation garantie jeunes (309 euros). À la sortie, il s'agit du salaire (400 euros en moyenne)* ». Le parcours dure en moyenne onze mois.

Entre le début de l'expérimentation et fin juillet 2018, 229 000 jeunes sont entrés dans le dispositif. L'objectif pour 2019 est de 100 000 jeunes au moins.

E.S.

(1) Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques, *La Garantie jeunes : quels jeunes et quel bilan après cinq ans ?*, DARES Analyse, N°018, avril 2019



ÉCONOMIE

Emploi des jeunes : une priorité de l'exécutif

Garantie jeunes, Écoles de la deuxième chance... Le gouvernement Philippe entend jouer sur tous les leviers.

31%
Taux
d'emploi
des jeunes
de 15 à 24 ans fin 2018,
en France
métropolitaine

SOCIAL Remporter la bataille du chômage de masse des jeunes, dont le taux avoisine les 20 % de la population active : comme ses prédécesseurs, le gouvernement Philippe entend relever ce défi de taille. Pour y parvenir, il faut cibler en priorité les « NEET », acronyme désignant les jeunes ni en emploi, ni en études, ni en formation, bien souvent en situation précaire. Ils seraient environ 1,3 million en France. « Aux jeunes, je dis que le gouvernement engage des moyens inédits pour lutter contre la précarité qui vous pénalise », déclarait récemment la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, sur Twitter. Il reste à voir si les résultats seront au rendez-vous...

Il y a d'abord le fameux plan d'investissement en compétences (PIC) de près de 15 milliards d'euros, qui vise notamment à former un million de décrocheurs d'ici à la fin du quinquennat. C'est dans ce cadre que le gouvernement s'est engagé à renforcer la garantie jeunes, l'un des dispositifs d'insertion professionnelle des moins de 26 ans ayant fait leurs preuves et encouragés par la Cour des comptes.

Gérée par les missions locales chargées d'accompagner les jeunes en difficulté, la garantie jeunes vise à resocialiser les jeunes via notamment des ateliers et un suivi renforcé en vue de faciliter leur insertion professionnelle. L'exécutif

a fixé l'objectif d'atteindre 500 000 bénéficiaires sur tout le quinquennat. Cela semble réaliste, puisque près de 300 000 personnes en ont profité depuis son lancement, dont 91 600 en 2018, selon l'Union nationale des missions locales.

Apprentissage

Autre dispositif d'insertion sollicité : les Écoles de la deuxième chance (E2C) qui ont accueilli 15 009 stagiaires en 2018. Ces écoles, qui peuvent entrer en concurrence avec la garantie jeunes, proposent un accompagnement sur mesure, des remises à niveau scolaires et la possibilité de faire des stages en entreprise. Les écoles de produc-

tions techniques privés, enregistrent aussi des résultats satisfaisants ainsi que les centres Epide d'inspiration militaire (*lire ci-dessous*).

Par ailleurs, l'exécutif mise fortement sur sa réforme du système d'apprentissage - en vigueur depuis septembre 2018 - pour faire décoller cette filière d'excellence, dont le taux d'emploi est très élevé (70 %).

Enfin, il existe toujours les subventions publiques accordées - sous certaines conditions - aux entreprises qui embauchent les personnes les plus éloignées du marché du travail, dont les jeunes. Par exemple, l'exécutif a mis en place une nouvelle version des « em-

ploi francs », succédant à celle instaurée sous François Hollande, et qui vise à lutter contre les discriminations à l'emploi dans les quartiers difficiles. Mais les résultats restent très timides.

Moins de 6 000 demandes de recrutement en contrat de ce type ont été enregistrées entre le lancement du dispositif en avril 2018 et le début du mois de mars, et 1 600 seulement visées spécifiquement des jeunes. S'ajoutent sur la liste les parcours emploi compétences (PEC), ces nouveaux « contrats aidés » qui sont beaucoup moins nombreux et censés réellement favoriser l'insertion dans l'emploi durable. ■

M. M.

Organisations **ÉCOLE DE LA 2E CHANCE**

Étiquettes **APPRENTISSAGE**

Elodie Aupretre / Membre

Articles : 6

Inscrit(e) le 20 / 02 / 2015

15 009 décrocheurs (plus jeunes et plus fragiles) accueillis par les Écoles de la 2e chance

Les Écoles de la 2e Chance (É2C) ont accompagné 15 009 jeunes sans qualification vers une solution d'inclusion durable, notamment grâce à un maillage territorial renforcé et un taux de sorties positives maintenu au-dessus de 60%. Le réseau É2C France regroupe 130 sites-écoles présentes dans 12 régions, 57 départements et 5 régions ultra-périphériques. Voici les principaux résultats de l'activité des É2C en 2018.

Une meilleure maîtrise du recrutement, de l'accueil des stagiaires et du parcours d'accompagnement

Les actions mises en place localement par les É2C et le développement de la présence sur les réseaux sociaux ont permis une diversification des sources de recrutement des stagiaires. Représentant près d'un quart des entrées, les candidatures spontanées reçues en 2018 affichent une augmentation de 15 %.

Les efforts réalisés sur l'organisation des périodes de diagnostic (en début de parcours en É2C) permettent de déceler et de mieux accompagner des situations plus complexes mais aussi de diminuer le nombre de départs avant engagement de 5 %.

Un public accueilli plus jeune et plus fragile

La part des mineurs dans le public accompagné ne cesse d'augmenter. Représentant 6 % il y a 5 ans et 9 % en 2017, la proportion des stagiaires de 16 à 17 ans s'élève désormais à 13 %. Le décrochage étant plus précoce, il intervient à des niveaux plus bas de qualification (hausse de 9 % du public accueilli de niveau VI).

D'autres indicateurs renforcent la visibilité de cet éloignement de l'emploi croissant du public accompagné : 81 % des stagiaires n'ont jamais vécu de première expérience professionnelle et les stagiaires bénéficiant de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé (RQTH) ont augmenté de 21 %. Par ailleurs, 30 % d'entre eux résident dans les quartiers prioritaires de la politique de la Ville.

Les É2C doivent régulièrement s'adapter aux nouvelles caractéristiques de leur public ainsi qu'aux nouvelles problématiques liées afin d'assurer la qualité de l'accompagnement proposé.

Un suivi post-parcours qui stabilise l'insertion des jeunes

Un suivi post-parcours est assuré pour une durée minimale obligatoire de 12 mois. Au terme de cet accompagnement, 60 % des stagiaires sortis en 2018 bénéficient d'une situation favorable d'emploi ou de formation qualifiante. On peut noter que le taux de retour à l'emploi est maintenu à 38 %, alors que les sorties en contrats aidés ont baissé de 4 % en 2017 à 2 % en 2018. Le public étant de plus en plus éloigné de l'emploi, la mission d'accompagnement des É2C est essentielle pour maintenir ce taux d'insertion.

Pour Alexandre Schajer, président du **réseau É2C France** :

« Avec 130 sites-écoles (dont 6 nouveaux) répartis sur tout le territoire national et un taux de sorties positives maintenu au-dessus de 60 %, le réseau É2C France reste un dispositif incontournable d'inclusion basé sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement pendant et après le parcours. L'engagement de l'État auprès des É2C, le développement des partenariats ainsi que le renforcement de la démarche pédagogique par les compétences consolideront les efforts d'accompagnement des É2C pour une meilleure employabilité des jeunes les plus éloignés de l'emploi ».



Dépêche n° 604603

Social / RH - Politiques de l'emploi

Par: Astrid Gruyelle - Publiée le 11/04/2019 à 17h39

[Lien dépêche](#)

🕒 3 min de lecture

Écoles de la 2e chance : un public de plus en plus complexe mais un taux de sorties positives maintenu à 60 % en 2018

En 2018, le réseau des E2C (Écoles de la 2^e chance) a accueilli 15 009 stagiaires, avec un taux de sorties positives de 60 %, selon son bilan d'activité publié le 8 avril 2019. Des chiffres similaires à ceux observés l'année précédente, avec toutefois deux évolutions notables : une hausse de la part des publics mineurs, handicapés et non européens d'une part, et une baisse des sorties en contrats aidés d'autre part. Des évolutions que le réseau compense par davantage d'accompagnement auprès des jeunes, selon son président, Alexandre Schajer.

Les E2C, spécialisées dans l'accompagnement des jeunes en difficulté via une remise à niveau scolaire et des stages en entreprises, ont publié le 8 avril 2019 les résultats d'activité de leur réseau en 2018. Elles ont ainsi accompagné 15 009 jeunes (après 14 664 en 2017) avec un taux de sorties positives de 60 % (contre 61 % un an plus tôt). Par rapport aux années précédentes, deux évolutions sont à noter.

développement du bouche-à-oreille

"Depuis deux ou trois ans, nous accompagnons un public de plus en plus complexe et cette tendance s'accélère encore cette année, relève Alexandre Schajer, le président du réseau E2C France. Le public comprend de plus en plus de mineurs, de bénéficiaires de la reconnaissance de la qualité de travailleurs handicapés (RQTH) ou de jeunes n'ayant pas la nationalité européenne. Pour autant, le taux de sorties positives reste quasiment stable grâce à une attention particulière portée à la dimension d'accompagnement." Ainsi, la part des mineurs a augmenté de 29 % en un an, celle des travailleurs handicapés de 21 % et celles des jeunes de nationalités extra-européennes de 4 %.

Une seconde évolution porte sur la nature de ces sorties. "Les sorties en contrats aidés ont baissé, souligne Alexandre Schajer. Néanmoins, le taux de retour en emploi reste stable, du fait notamment d'une amélioration de la situation économique en 2018 et du développement de la politique RSE des entreprises." En effet, le taux de retour en emploi s'est

élevé à 38 %, contre 39 % un an plus tôt.

Ce constat s'explique également par une notoriété accrue du réseau, ce qui se répercute sur le mode de recrutement des stagiaires. "Le public arrive de plus en plus par le bouche-à-oreille, note Alexandre Schajer. Près de 40 % des recrutements se sont effectués hors des missions locales en 2018, contre seulement 15 % il y a dix ans."

des effets du pic dès 2018

Les résultats de l'activité font également ressortir une légère hausse du nombre de jeunes accompagnés en 2018. "Cette hausse est liée au démarrage du PIC, explique Alexandre Schajer. Il a en effet permis d'accélérer l'ouverture de nouvelles écoles qui ont toutefois débuté avec de petits effectifs." En effet, dans le cadre du PIC, une convention signée avec l'État en novembre 2018 accorde 12 millions d'euros au réseau d'ici 2022.

Ainsi, six nouveaux établissements ont ouvert en 2018. Une dynamique qui devrait se poursuivre. "Le PIC va permettre d'accueillir 18 000 à 19 000 jeunes d'ici 2022, indique le président du réseau. À plus long terme, nous estimons qu'il y a de la place pour 160 à 170 écoles accueillant entre 20 000 et 24 000 jeunes sur l'ensemble du territoire." Le réseau compte actuellement 130 sites-écoles.

Parmi les nouveaux établissements, l'un a été ouvert en Guyane, ce qui fait passer la présence du réseau de quatre à cinq régions ultrapériphériques. Le réseau est aujourd'hui présent dans douze régions métropolitaines, et cherche à affiner son maillage territorial. "Dans la région Paca, la décision est prise d'ouvrir une école par département", illustre Alexandre Schajer.

formation du personnel à l'approche par compétences

Outre l'ouverture d'établissements, le PIC financera deux autres postes d'investissement. "Pour environ un million d'euros, il servira à former le personnel à l'approche par compétences, détaille Alexandre Schajer. Nous avons déjà mis en place un nouveau référentiel de compétences l'année dernière."

"L'aide du PIC portera aussi sur l'outil informatique, ajoute le président du réseau. Nous travaillons à la mise en place d'une plateforme de gestion des connaissances inter-écoles afin de faciliter le partage des bonnes pratiques." Ayant l'habitude de travailler avec des ressources issues de fonds publics, le réseau se dit en mesure d'assurer le suivi financier des dépenses du PIC.



ÉCONOMIE

essentiel

15 009

**jeunes décrocheurs
accompagnés,**

c'est le bilan de l'activité des Écoles de la deuxième chance en 2018, rendu public lundi 8 avril. Réparties sur toute la France, ces 130 écoles accueillent des jeunes de 16 à 25 ans en voie d'exclusion, sans diplôme et sans emploi, pour les accompagner vers un emploi durable. L'an dernier, 60 % d'entre eux sont sortis de l'école dans un parcours d'emploi ou de formation qualifiante. La part de mineurs dans les jeunes accueillis ne cesse d'augmenter, passant de 6 % en 2014 à 13 % en 2018.



Les écoles de la 2ème chance dressent un bilan positif pour l'année 2018

Les É2C ont accompagné en 2018 quelque 15 000 jeunes sans qualification "vers une solution d'inclusion durable", indique dans un communiqué le réseau des écoles de la 2e Chance qui fait état d'une "diversification des sources de recrutement des stagiaires" puisque les candidatures spontanées, qui représentent "près d'un quart des entrées" ont augmenté de 15%. Il annonce également une augmentation de la proportion des 16-17 ans. Elle était de 6 % il y a 5 ans, 9% en 2017, et s'élève à 13% en 2018, signe d'un décrochage plus précoce, "à des niveaux plus bas de qualification" de niveau VI dans l'ancienne nomenclature (1 ou 2 dans la nouvelle). Le réseau évoque également une augmentation de 21 % du nombre des stagiaires bénéficiant de la RQTH (Reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé).

Il indique que, 12 mois après leur sortie du parcours de formation, 60% des stagiaires "bénéficient d'une situation favorable d'emploi ou de formation qualifiante". Le taux de retour à l'emploi "est maintenu à 38%, alors que les sorties en contrats aidés ont baissé de 4% en 2017 et 2% en 2018" et que le public accueilli est "de plus en plus éloigné de l'emploi".

Le réseau compte 130 sites-écoles, dont 6 nouveaux.

« Retour



[Recevoir les news](#)

RÉSULTATS DE L'ACTIVITÉ 2018 DES E2C : UN MAINTIEN DE LA QUALITÉ DES SORTIES

Education, Formation & Insertion

Lundi 08 avril 2019 11:46

[FRANCE](#)



Les

Écoles de la 2e Chance (E2C) ont accompagné 15 009 jeunes sans qualification vers une solution d'inclusion durable, notamment grâce à un maillage territorial renforcé et un taux de sorties positives maintenu au-dessus de 60%. Le Réseau E2C France regroupe 130 sites-Écoles présentes dans 12 régions, 57 départements et 5 régions ultrapériphériques. Voici les principaux résultats de l'activité 2018 des E2C.

Une meilleure maîtrise du recrutement, de l'accueil des stagiaires et du parcours d'accompagnement

Les actions mises en place localement par les E2C et le développement de la présence sur les réseaux sociaux ont permis une diversification des sources de recrutement des stagiaires. Représentant près d'un quart des entrées, les candidatures spontanées reçues en 2018 affichent une augmentation de 15%.

Les efforts réalisés sur l'organisation des périodes de diagnostic (en début de parcours en E2C) permettent de déceler et de mieux accompagner des situations plus complexes, mais aussi de diminuer le nombre de départs avant engagement de 5%.

Un public accueilli plus jeune et plus fragile

La part des mineurs dans le public accompagné ne cesse d'augmenter. Représentant 6% il y a 5 ans et 9% en 2017, la proportion des stagiaires de 16 à 17 ans s'élève désormais à 13%. Le décrochage étant plus précoce, il intervient à des niveaux plus bas de qualification (hausse de 9% du public accueilli de niveau VI).

D'autres indicateurs viennent renforcer la visibilité de cet éloignement de l'emploi croissant du public accompagné : 81% des stagiaires n'ont jamais vécu de première expérience professionnelle et les stagiaires bénéficiant de la Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) ont augmenté de 21%. Par ailleurs, 30% d'entre eux résident dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville.

Les E2C doivent régulièrement s'adapter aux nouvelles caractéristiques de son public ainsi qu'aux nouvelles problématiques liées afin d'assurer la qualité de l'accompagnement proposé.

Un suivi post-parcours qui stabilise l'insertion des jeunes

Un suivi post-parcours est assuré pour une durée minimale obligatoire de 12 mois. Au terme de cet accompagnement, 60% des stagiaires sortis en 2018 bénéficient d'une situation favorable d'emploi ou de formation qualifiante. On peut noter que le taux de retour à l'emploi est maintenu à

38%, alors que les sorties en contrats aidés ont baissé de 4% en 2017 à 2% en 2018. Le public étant de plus en plus éloigné de l'emploi, la mission d'accompagnement des E2C est essentielle pour maintenir ce taux d'insertion.

Pour Alexandre SCHAJER, Président du Réseau E2C France :

« Avec 130 sites-Écoles (dont 6 nouveaux) répartis sur tout le territoire national et un taux de sorties positives maintenu au-dessus de 60%, le Réseau E2C France reste un dispositif incontournable d'inclusion basé sur un triptyque intégrant l'acquisition de compétences, l'expérience en entreprise et l'accompagnement pendant et après le parcours. L'engagement de l'État auprès des E2C, le développement des partenariats ainsi que le renforcement de la démarche pédagogique par les compétences consolideront les efforts d'accompagnement des E2C pour une meilleure employabilité des jeunes les plus éloignés de l'emploi ».